

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES DIRECTION DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ÉTAT SERVICE DE LA GESTION DES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ETAT (SGEAE)

## RECLASSEMENT

<b>&gt;</b> (	Qu'appelle-t-on Reclassement ?	
---------------	--------------------------------	--

C'est l'acte administratif qui octroie à un agent non encadré de l'Etat, une meilleure situation de catégorie supérieure.

→ Quelles sont les conditions pour faire une demande de reclassement ? .....

Pour faire une demande de reclassement, le dossier doit être complet, et en bonne et due forme.

Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le dossier sera traité en soixante-douze (72) heures à partir de la date de dépôt du dossier complet.

## Quelles sont les pièces à fournir ?

Pour procéder à un reclassement, les documents à fournir sont les suivants :

- Demande manuscrite de l'intéressé avec avis favorable du Chef hiérarchique
- Dernier contrat en cours
- Dernier avenant
- Bulletin de solde

- Diplôme acquis dument certifié + Equivalence s'il y a lieu
- Lettre d'aménagement de postes budgétaires
- Attestation de non jouissance de congé pour les stagiaires
- Projet d'avenant (signé par le contractant)
- Attestation de prise de service (Si 1er avenant)
- Attestation de non-interruption de service ou certificat administratif

#### Chef du Service de la Gestion des Effectifs des Agents de l'Etat



Immeuble du Ministère de l'Économie et des Finances Antaninarenina 1er étage - Porte 102 bis



sgeae.dgae@dgfag.mg

